

QUESTION :

Règles et contraintes de désinfection des combinaisons néoprènes.

RÉPONSE :

- Réponse -25-03-2025-AD

Il n'existe pas de disposition précise dans la réglementation spécifique à la plongée sur les règles d'hygiène à appliquer dans la mise à disposition de vêtements en néoprène dans le cadre de plusieurs personnes utilisant le même vêtement.

Dans le Code du sport, seule la désinfection systématique des tubas et des détendeurs est exigée lorsqu'ils sont utilisés par plusieurs plongeurs (A322-81).

Par contre, le même article précise que les matériels subaquatiques utilisés par les plongeurs sont « ... *correctement entretenus*... ».

Il serait donc cohérent à ce titre d'envisager a minima un rinçage à l'eau courante entre chaque utilisateur et si possible un trempage dans une solution désinfectante adaptée à cet usage afin d'éviter le risque de plainte ou de recours de personnes ayant subi une atteinte dermique ou autre qu'ils seraient tentés d'attribuer à l'usage d'un vêtement de prêt ou de location « mal entretenu ».

RÉFÉRENCES :

- Code du Sport – A322-81